



Sites Natura 2000

FR7200722 Réseau hydrographique des
affluents de la Midouze

FR7200806 Réseau hydrographique
du Midou et du Ludon

Réunion des comités de pilotage locaux

*Jeudi 03 mars 2016
Saint-Pierre-du-Mont*





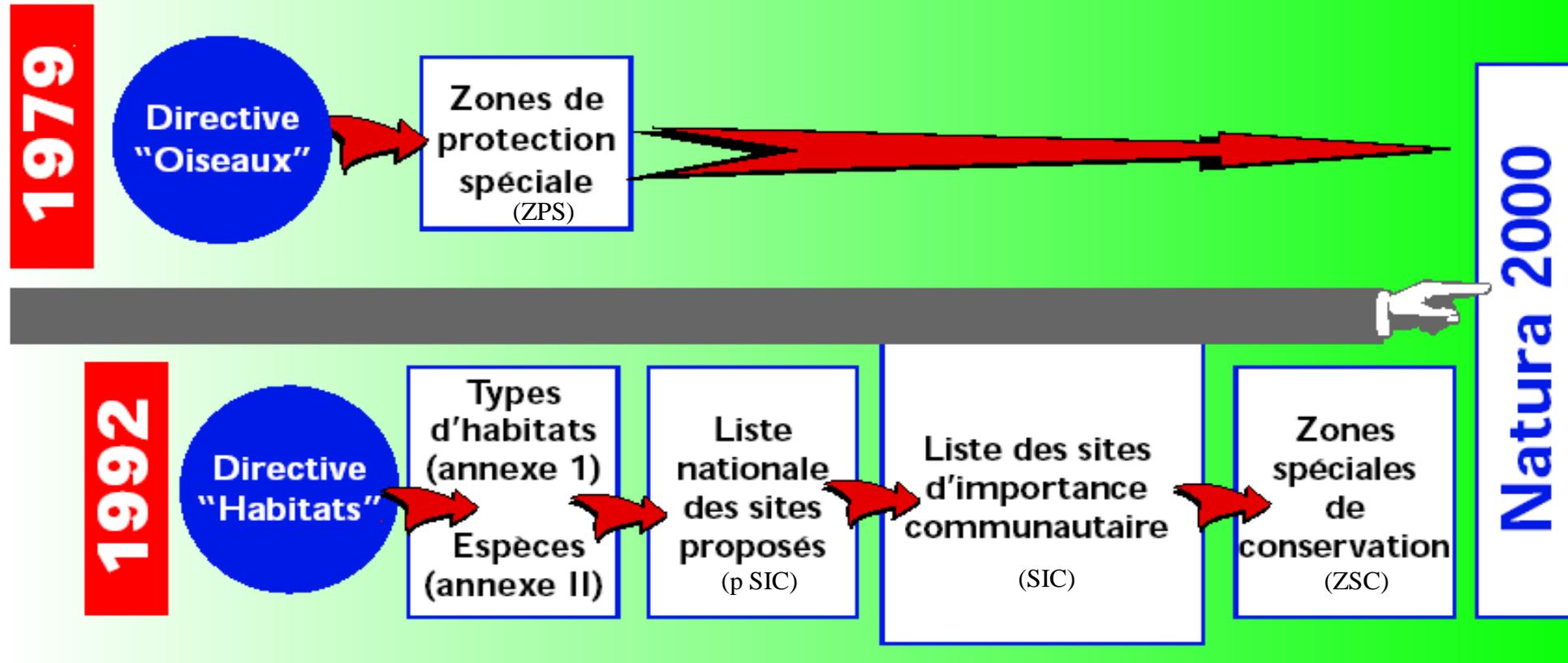
Sommaire

- **Actualité du réseau Natura 2000**
- **Bilan de l'animation 2015-2016 et perspectives**
- **Désignation de la structure animatrice pour 2016-2019**
- **Questions diverses**



Actualité du réseau

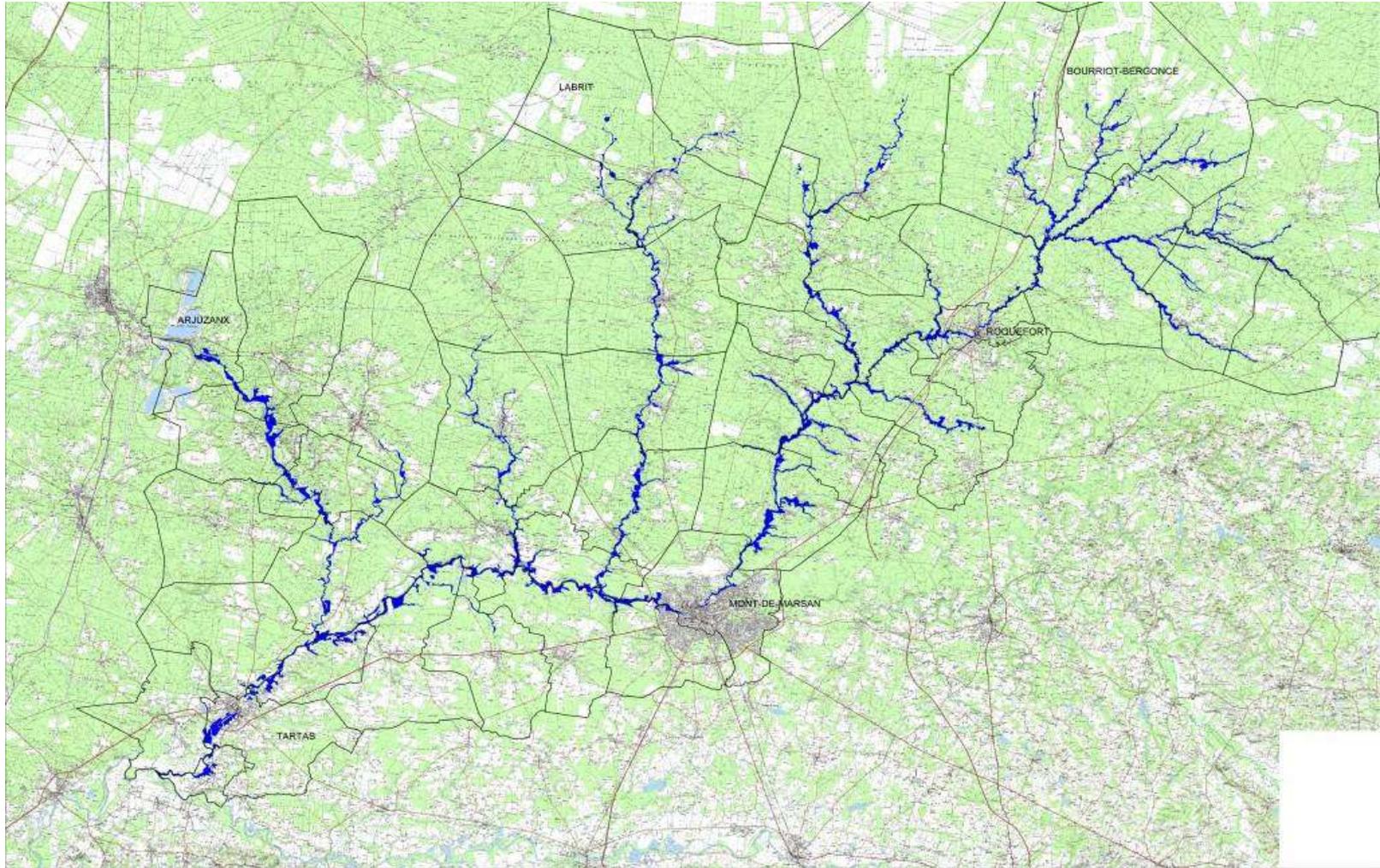
Procédure de désignation



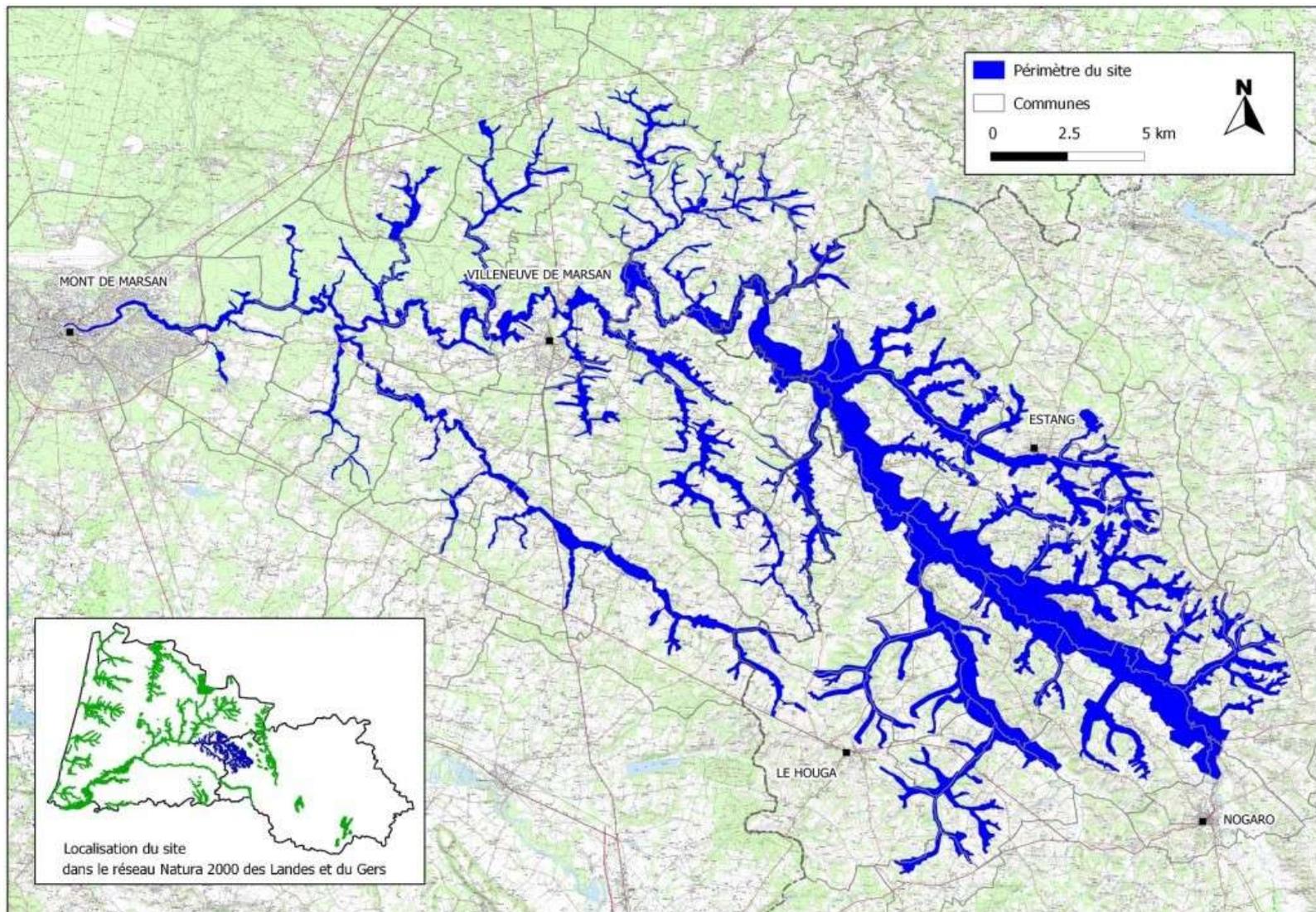


Les sites de la Midouze et du Midou-Ludon

Midouze



Midou - Ludon





Bilan de l'animation

Juillet 2015 – mars 2016

Gestion des habitats et des espèces

1 – Animation des contrats Natura 2000

Contrats volontaires

Actions d'entretien ou de restauration la préservation des milieux naturels et des espèces

Exemple :

Restauration de ripisylves

Maintien et entretien des vieux arbres

Gestion de mares

...

2015 : financement limité, pas de contrats proposés ou signés



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats Natura 2000 (hors forêt et parcelles agricoles)

- Poursuite du contrat Restauration et entretien de milieux ouverts à Uchacq-et-Parentis

précédent contrat (2009-2013) : 1.80 ha de prairies restaurées et 7,40ha entretenus par pâturage de brebis landaises.

Nouveau contrat déposé pour entretenir ces parcelles et restaurer 2ha de plus



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats Natura 2000 (hors forêt et parcelles agricoles)

- Poursuite du contrat de Restauration et entretien du Marais du Los à Saint-Yaguen

précédent contrat (2009-2013) :

5,5 ha ré-ouverts, 9ha mis en pâturage (vaches marines), installation de clôtures, pose d'un seuil (gestion niveaux d'eau).



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats Natura 2000 (hors forêt et parcelles agricoles)

- Poursuite du contrat de Restauration et entretien du Marais du Los à Saint-Yaguen

Bénéfice : diversification habitats naturels, augmentation surface en habitats d'intérêt communautaire, augmentation du nombre d'espèces présentes (libellules, criquets, sauterelles, mantes religieuses...)

Encore des dysfonctionnements : Colonisation par le Piment royal, autres secteurs à ré-ouvrir...

**Nouveau contrat déposé...
A POURSUIVRE !**



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats Natura 2000 (hors forêt et parcelles agricoles)

Restauration de la tourbière de Meilhan

Coupe de pins qui gagnent sur la tourbière

Convention avec Lycée agricole de Sabres

Débardage du bois par l'association d'insertion sociale Arbre à pain (Tartas)

Contrat à déposer



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats agricoles

MAEC Mesures Agri-Environnementales et Climatiques
Engagement volontaire sur 5 ans.

Pour les exploitants agricoles.

Parcelles incluses pour tout ou partie dans le site



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats agricoles

LANDES :

Réunion de travail le 08 février pour préciser les pratiques et construire les MAEC

Objectif 1 : Restauration de milieux ouverts prairiaux

| | | |
|--|--|-------------|
| Grandes cultures et parcelles en déprise | Reconversion grande culture en prairie | 364 €/ha/an |
| | Ouverture de milieu en déprise | 325 €/ha/an |



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats agricoles

Objectif 2 : Maintien des prairies par fauche et/ou pâturage

| | | |
|-------------------------------------|--|-------------|
| Prairie de fauche et/ou pâturées | Fauche tardive | 121 €/ha/an |
| | Fauche tardive sans fertilisation | 219 €/ha/an |
| | Repos hivernal et fauche tardive sans fertilisation | 274 €/ha/an |
| | Repos hivernal des prairies sans fertilisation | 153 €/ha/an |



Gestion des habitats et des espèces

2 – Contrats agricoles

GERS :

- Contractualisation dès 2015 car site inclus dans un territoire plus large du « Bas-Armagnac »
- Zone-tampon de 400 m comme prévu dans le docob
- Résultats :
 - 13 agriculteurs engagés
 - un montant de plus de 190 000 € sur 5 ans
 - concernant la gestion de
 - 39 ha de cultures converties en prairies
 - Plus 110 ha de prairies
 - plus de 5,8 km de fossés
 - plus 2.3 km de haies
 - 7 mares et étangs





Gestion des habitats et des espèces

3 – Charte

Recueil de bonnes pratiques :

Modes de gestion raisonnés des différents types de milieux

Des engagements à suivre

Des recommandations, non obligatoires

Signature pour 5 ans

Parcelles incluses pour tout ou partie dans le site



Gestion des habitats et des espèces

3 – Charte

Création de posters pour Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Martin-d'Oney et Lucbardez (signature précédente animation)
 Poster de Retjons à venir



La commune de Saint-Pierre-du-Mont s'engage en faveur du patrimoine naturel de la Midouze

En vertu de la Charte Natura 2000, la commune s'engage à avoir des mesures efficaces de gestion des milieux naturels. Sur 2,36 ha de propriétés engagées, elle œuvre pour la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

Le Réseau hydrographique des affluents de la Midouze

Patrimoine naturel présent sur les propriétés de la commune de Saint-Pierre-du-Mont

- Milieux forestiers**
 Les habitats forestiers
 Il s'agit de boisements traités par des pratiques sylvicoles principalement horticole et logement dominés par l'épicéa commun. Ces habitats abritent de nombreuses espèces de faune d'espèces, notamment pour le faon d'Europe.
 Ils abritent également de nombreuses espèces de flore et de faune.
- Hélicoptères**
 Le site est un habitat
 Situé le long des ruisseaux ou des cours d'eau, les hélicoptères forment un corridor biologique important. Cette végétation contribue au maintien des berges en limitant les phénomènes d'érosion et constitue un corridor biologique pour le déplacement d'espèces telles que la Lybie d'Europe.
- Milieux aquatiques**
 Les zones d'eau
 La Midouze et ses affluents accueillent de nombreuses espèces de poissons et de plantes. La diversité biologique est élevée, notamment pour le faon d'Europe. Cette zone d'eau joue un rôle important dans le maintien d'espèces aquatiques, ainsi que dans les zones de protection et de gestion.

Milieux naturels des parcelles engagées avec la Charte

Légende

- Nature 2000
- Parcelles engagées
- Milieux naturels
- Ormeaux
- Autres espèces
- Observation d'espèces de Lybie

Gestion des habitats et des espèces

3 – Charte

Signature de Laglorieuse : zone humide de Limac

Contact avec la commune de Gaillères (présentation prochaine au conseil municipal)



Gestion des habitats et des espèces

4 – Soutien programmes développement durable

- Restauration et sauvegarde de l'étang de Brocas
- Schéma départemental pour la gestion et la valorisation des cours d'eau landais
- Elaboration du plan de gestion écologique 2016-2020 du site des étangs de Massy à Gaillères dans le cadre de son intégration dans le Parc Naturel Urbain PNU de l'agglomération du Marsan.
- Syndicats Midouze et Midou-Douze. Discussion de la transversalité des missions, du soutien que l'on peut s'apporter et des actions communes que l'on pourrait mettre en place.



Gestion des habitats et des espèces

4 – Soutien programmes développement durable

- Rencontre avec le service Gestion entretien des routes du Conseil départemental des Landes. Organisation d'une formation en avril à destination des services territoriaux aménagement et environnement du Département 40 ainsi que des syndicats de rivières sur " la franchissabilité des ouvrages d'art par la petite faune".



- Formation des acteurs du tourisme du secteur à la thématique Natura 2000 dans le cadre de la marque « Terra Gers » portée par le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs





Gestion des habitats et des espèces

5 – Evaluation des incidences

Assistance apportée dans le cadre de différents projets.

Organisation journée technique : prise en compte des enjeux biodiversité dans l'organisation des manifestations sportives
Animateurs Natura 2000 région ALPC.



Gestion des habitats et des espèces

6 – Amélioration des connaissances

Données naturalistes collectées sur la commune de Gaillères, produites lors de l'étude de l'aménagement de l'étang de Massy.

Galega officinalis, espèce invasive toxique



Information et communication

1 – Formation

19 janvier : « Connaître, comprendre, protéger et valoriser un site Natura 2000 sur son territoire d'élu »

- Matinée : présentation de Natura 2000 (fonctionnement et exemple de la Vallée de l'Adour)
- Après-midi : 3 ateliers et plusieurs propositions pour l'animation à venir !



Information et communication

2 – Réunions d'information et permanences sur site

- 4 réunions d'information sur le territoire
 - public varié : élus, agriculteurs, propriétaires, personnels techniques et administratifs
 - articles de presse en parallèle

Permanence : le 1er mercredi matin de chaque mois à Panjas
(depuis le mois de novembre)



Information et communication

3 – Lettre info

Finalisation d'une lettre d'information
A destination du grand public
Zoom sur Laglorieuse et Monguilhem

4 – Foire aux questions

Question basiques, réponses simples et courtes
Facilement compréhensible et diffusable

Activités humaines interdites ?

Pas une zone de protection fermée sur laquelle les activités humaines sont exclues. Conciliation du maintien et du développement des activités socio-économiques avec la préservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.

Les activités de pêche, de chasse et de piégeage ?

Autorisées, si pratiquées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Contraintes sur les parcelles agricoles ?

Même réglementation que sur l'ensemble du territoire (PAC, zones vulnérables, la loi sur l'eau...).

Certains projets devront faire l'objet d'une évaluation des incidences :

- . travaux et projets devant faire l'objet d'une étude d'impact
- . retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans, ou de landes.



Information et communication

5 – Exposition mobile Midou-Ludon

3 « kakémonos » :

- programme Natura 2000 et le site du Midou-Ludon
- habitats d'intérêt communautaire du site
- espèces d'intérêt communautaire du site



En prêt, pour les scolaires, les collectivités,
les organisateurs de manifestations...



Perspectives

1- Communication et sensibilisation

Issu des propositions de la formation du 19 janvier

Un fil conducteur : une information décentralisée et accessible

- **Site internet à jour**
- **Lettre d'information**
- **Actualités régulières par mail 'info-flash'**
- **Sortie nature**
- **....**



Perspectives

2- Gestion des habitats et des espèces

- **Animation des MAEC**

Démarchage des bénéficiaires potentiels, montage de dossier, établissement des plans de gestion pastorale,...

- **Animation des contrats**

Démarchage des bénéficiaires potentiels, montage de dossier, suivi, établissement des plans de restauration...

- **Animation de la charte**

Démarchage des bénéficiaires potentiels,...

- **Amélioration des connaissances**

- **Suivi de projets sur le territoire**



Désignation d'une nouvelle structure animatrice

Consultation par la DDTM40 des collectivités pour porter l'animation de la mise en œuvre du DocOb des Coteaux du Tursan

➡ Pas de réponse

La DDTM40 fait appel à un organisme extérieur par le biais d'un marché public à procédure adaptée

Programme d'animation de trois ans





Questions